



## ORGANISATION ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

### I-HORAIRES ECOLE

Les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les horaires sont les suivants :

<b>AUBIAT</b>	<b>CHAZELLES</b>
8H45 à 12H	9H à 12H15
13H45 à 16H30	14H à 16H45

(En cas de retard le midi ou le soir, l'enfant sera conduit à la cantine ou à la garderie, la famille se verra donc facturer 3,50€ pour la cantine ou la garderie).

### Calendrier des vacances scolaires :

**Rentrée des classes : Mardi 1 septembre 2020**

**Toussaint :** Samedi 17 octobre 2020  
Lundi 2 novembre 2020

**Noël :** Samedi 19 décembre 2020  
Lundi 4 janvier 2021

**Hiver :** Samedi 6 février 2021  
Lundi 22 février 2021

**Printemps :** Samedi 10 avril 2021  
Lundi 26 avril 2021

**Été :** Mardi 6 juillet 2021

### II-SERVICE DE BUS

Une surveillance est assurée par un personnel de la mairie pour chaque trajet de bus. Les parents devront se rapprocher de la porte du bus pour récupérer leur enfant.

#### ➤ Horaires

#### **Bus du matin et de l'après-midi**

<b>MATIN</b>		<b>APRES-MIDI</b>	
8h15	Ecole de Chazelles	16h30	Ecole d'Aubiat
8h20	Place Madeleine, Chazelles	16h40	Ecole de Chazelles
8h30	Persignat	16h50	Place Madeleine, Chazelles
8h40	Ecole d'Aubiat	17h00	Persignat
8h50	Ecole de Chazelles	17h10	Ecole d'Aubiat

#### **Bus de la pause méridienne**

Un service de bus, réservé aux seuls élèves **inscrits à la cantine**, assure la liaison entre l'école de Chazelles et la salle de restauration à Aubiat.

### ➤ **Coût du bus**

Exception faite des transports de la pause méridienne, les transports en bus du matin et de l'après-midi sont un service assuré par le conseil départemental.

Les inscriptions sont à effectuées sur [www.puy-de-dome.fr](http://www.puy-de-dome.fr)

Le coût annuel est calculé en fonction du quotient familial.

Fidèle à ses principes d'un soutien à l'éducation pour chaque famille, la commune d'Aubiat poursuit sa participation aux frais de transport.

Pour l'année scolaire 2020/2021, la Commune remboursera aux familles domiciliées sur la Commune d'Aubiat et dont les enfants fréquentent l'école d'Aubiat et l'école de Chazelles une partie ou la totalité des frais de transport scolaire selon le coefficient familial.

**A réception de votre facture, dans un délai de 15 jours, vous devrez remettre à la Mairie une copie de celle-ci ainsi qu'une copie du courrier du Conseil Départemental précisant votre QF. Pour les nouvelles familles ou en cas de changement remettre un RIB avec la facture.**

### **III-GARDERIE**

➤ **Horaires** : Le matin : 7H30 à 9H00 & Le soir : 16H30 à 18H30.

➤ **Coût de la garderie** : Le paiement de la garderie se fait au mois (20€/mois par plage de garderie **matin ou soir**) ou elle peut être utilisée occasionnellement (3,50 € la **plage de garderie**).

**ATTENTION** : Il est **STRICTEMENT interdit** de laisser votre enfant venir seul en garderie. Vous devez l'accompagner jusqu'au préfabriqué en passant par le hall de la mairie et remettre votre enfant à Mme Corinne LEPINAY.

### **IV-CANTINE**

La mairie conserve un temps de repas organisé en deux services afin d'assurer aux élèves des conditions de repas améliorées.

➤ **Horaires** : **Aubiat** Maternelle et CP/CE1 : 12h00 à 12h45  
**Chazelles** CE1/CE2 et CM : 12h45 à 13h30

➤ **Coût de la cantine** : Le coût du repas s'élève à **3.50€**.

La famille recevra mensuellement la facture du trésor public.

➤ **Modalités d'inscription** :

- A l'année
- Rythme régulier (exemple : tous les jours sauf les lundis, uniquement mardi et jeudi, etc...)
- Occasionnellement

Les inscriptions occasionnelles se font auprès des maîtresses ou via le cahier de liaison deux ou trois jours avant la date de repas.

### **V-LE CENTRE DE LOISIRS**

Le centre de loisirs fonctionne le mercredi toute la journée et durant les vacances scolaires.

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter le 06.30.63.95.33 ou par mail : [alsh-aubiat@planelimagne.fr](mailto:alsh-aubiat@planelimagne.fr)

### **V-CONTACTS**

Pour toute question ou remarque, vous pouvez contacter la Mairie.

Téléphone : 04 73 97 21 05      Mail : [mairie@aubiat.fr](mailto:mairie@aubiat.fr)

Stéphane BARDIN

Maire de la commune d'Aubiat